

Lettre aux parents de nos élèves

Lettre aux parents de nos élèves

Madame, Monsieur,

Le 12 février 2013, les enseignants des écoles seront en grève pour défendre une réforme ambitieuse prenant en compte l'avis des enseignants, des parents et l'intérêt des enfants !

Le décret sur les rythmes scolaires, paru le 24 janvier 2013, instaure 24h d'enseignement répartis sur 9 demi-journées avec le mercredi matin inclus. Après dix années de réformes qui se sont accumulées, les enseignants ont besoin d'une vraie refondation où on les écoute, où leur parole de professionnels est reconnue. Le gouvernement n'a pas su mettre en place une concertation commune aux organisations de parents, d'enseignants et aux collectivités territoriales.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire est mauvaise pour tous :

Du côté des élèves :

- Calendrier scolaire déséquilibré, qui ne prend pas en compte l'alternance 7 semaines de classe, 2 semaines de congé ;
- Pas d'allègement significatif de la journée scolaire (moins 45mn en moyenne par jour), et la pause du mercredi supprimée ;
- Des aides (APC) maintenues en dehors du temps de classe ;
- Aucune garantie sur la qualité des activités péri-scolaires (après la classe) qui seront mises en place ;
- Aucune garantie de gratuité pour les familles, y compris avant 16h30....

Du côté des écoles :

- Pas de dérogation possible à la semaine de 4,5 jours après 2014 ;
- La question des rythmes traitée avant les questions pédagogiques et de moyens, qui restent en suspens : remplacement à assurer, postes de RASED, baisse des effectifs, programmes à revoir, évaluations à repenser, scolarisation des enfants handicapés, formation initiale et continue, direction....

Reporter pour une vraie réforme réussie en 2014

Le report de toute modification de la semaine scolaire à la rentrée 2014 permettrait la mise en place d'une véritable concertation. Il s'agit de construire ensemble une réforme améliorant réellement les conditions de travail de nos élèves comme celles des enseignants et de garantir un financement par l'Etat, partout et pour tous, d'activités éducatives de qualité.

Madame, Monsieur,

Le 12 février 2013, les enseignants des écoles seront en grève pour défendre une réforme ambitieuse prenant en compte l'avis des enseignants, des parents et l'intérêt des enfants !

Le décret sur les rythmes scolaires, paru le 24 janvier 2013, instaure 24h d'enseignement répartis sur 9 demi-journées avec le mercredi matin inclus.

Après dix années de réformes qui se sont accumulées, les enseignants ont besoin d'une vraie refondation où on les écoute, où leur parole de professionnels est reconnue. Le gouvernement n'a pas su mettre en place une concertation commune aux organisations de parents, d'enseignants et aux collectivités territoriales.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire est mauvaise pour tous :

Du côté des élèves :

- Calendrier scolaire déséquilibré, qui ne prend pas en compte l'alternance 7 semaines de classe, 2 semaines de congé ;
- Pas d'allègement significatif de la journée scolaire (moins 45mn en moyenne par jour), et la pause du mercredi supprimée ;
- Des aides (APC) maintenues en dehors du temps de classe ;
- Aucune garantie sur la qualité des activités péri-scolaires (après la classe) qui seront mises en place ;
- Aucune garantie de gratuité pour les familles, y compris avant 16h30....

Du côté des écoles :

- Pas de dérogation possible à la semaine de 4,5 jours après 2014 ;
- La question des rythmes traitée avant les questions pédagogiques et de moyens, qui restent en suspens : remplacement à assurer, postes de RASED, baisse des effectifs, programmes à revoir, évaluations à repenser, scolarisation des enfants handicapés, formation initiale et continue, direction....

Reporter pour une vraie réforme réussie en 2014

Le report de toute modification de la semaine scolaire à la rentrée 2014 permettrait la mise en place d'une véritable concertation. Il s'agit de construire ensemble une réforme améliorant réellement les conditions de travail de nos élèves comme celles des enseignants et de garantir un financement par l'Etat, partout et pour tous, d'activités éducatives de qualité.